



LA GESTION DE LA PECHE ARTISANALE COMME BIEN COMMUN DANS L'ALBUFERA DE VALENCE: LE CAS DE LA COMMUNAUTE DES PECHEURS D'EL PALMAR



ECADM

Étude de Cas à Dimensions Multiples

2017

Cecilia DELGADO

GLOSSAIRE

OMAL : Observatoire des Multinationales d'Amérique Latine

MARM (Ministerio de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino) : Ministère de l'Environnement et du Milieu Rural et Marin

OTDA : Bureau Technique de la Gestion du Parc Naturel de l'Albufera

RESUMÉ

La communauté des pêcheurs d'El Palmar se situe dans la localité d'El Palmar, à 20 Km de la ville de Valence, à la lisière du Parc Naturel de l'Albufera. Les origines de l'actuelle communauté des pêcheurs d'El Palmar remontent au XVIIIème siècle, lorsque les premiers pêcheurs du village de Russafa décidèrent de s'installer sur les bords du lac pour pêcher commodément. La communauté des pêcheurs d'El Palmar a aujourd'hui une grande valeur historique et culturelle, et est reconnue pour son autogestion de la pêche comme bien commun, régie par une forte tradition aux normes et droits précis.

La présente ECADIM prétend présenter et évaluer la gestion de la pêche comme bien commun dans la communauté des pêcheurs d'El Palmar. Elle commence par une description du contexte naturel, socio-économique et politique de l'Albufera, puis aborde l'évolution temporelle de la communauté de pêcheurs, et décrit la gestion de la pêche comme bien commun à El Palmar au travers de sa structure organisationnelle, des acteurs impliqués, ainsi que de ses normes et droits. Nous concluons ce document par une série de défis et de forces de la gestion de la pêche comme bien commun par cette communauté.

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	2
RESUMÉ	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	5
CONTEXTE NATUREL, SOCIOECONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'ALBUFERA	7
LA COMMUNAUTE DES PECHEURS D'EL PALMAR DANS LE TEMPS.....	11
LA GESTION DE LA PECHE COMME BIEN COMMUN D'EL PALMAR.....	14
FORCES ET DEFIS DE LA GESTION DE LA PECHE A EL PALMAR.....	18
CONCLUSIONS	19
RÉFÉRENCES.....	20

INTRODUCTION

La communauté des pêcheurs d'El Palmar se situe dans le Parc Naturel de l'Albufera, au Sud-Est de la Communauté valencienne, en Espagne. La communauté, connue pour son autogestion de la pêche comme bien commun, est fondée sur une forte tradition, aux normes et droits stricts, qui sont d'un grand intérêt dès lors que l'on étudie la gestion communautaire de la pêche artisanale. Dans ce rapport, nous nous efforçons de comprendre l'origine, la gestion, l'organisation et les traditions de la communauté de pêcheurs d'El Palmar, en abordant plusieurs questions parmi lesquelles : comment naît la communauté et pourquoi s'est-elle formée ? Quels sont les droits de la communauté sur le lac ? Qui et comment gère-t-on la pêche comme bien commun ? Comment intègre-t-on la communauté des pêcheurs ? Quelles sont les forces et faiblesses de la gestion comme bien commun à El Palmar ?

Afin de mener à bien ce étude des sources primaires et secondaires ont été utilisées. Les sources primaires se basent sur des informations collectées au cours d'une série de visites de terrain et d'entretiens aux membres de la communauté des pêcheurs d'El Palmar. Les sources secondaires sont formées par plusieurs articles scientifiques, articles de presse et livres centrés sur l'histoire de l'Albufera et d'El Palmar.

Avant de nous plonger dans le contexte naturel, socioéconomique et politique de l'Albufera, il est incontournable de nous de demander ce que l'on entend par bien commun ou gestion d'un bien commun. L'Observatoire des Multinationales d'Amérique Latine (OMAL) définit un bien commun comme « ...le bien d'accès universel, à la gestion démocratique, dont l'usage est soutenu dans le temps et dont la titularité propriété est collective » (OMAL 2012). Ceci implique, en principe, de garantir l'accès à ce bien par l'ensemble de la communauté qui le gère et d'assurer la durabilité de la ressource dans le temps. Selon la politologue étatsunienne Elinor Ostrom¹, pour gérer durablement une ressource d'usage commun, la communauté doit disposer de moyens et d'incitations, de mécanismes de communication et d'une conception fondamentale de la justice afin de parvenir à une division juste des bénéfices et des coûts (Ostrom 1995). Dans sa recherche, [La Gouvernance de biens communs \(Ouvrage\)](#), Ostrom identifie les principes suivants d'organisation de la gestion des ressources communes : 1 – des limites bien définies 2- des règles d'utilisation et des droits d'exploitation des ressources communes 3- des accords collectifs qui permettent d'intégrer les membres de la communauté dans les processus de décision 4 – Un contrôle effectif de la part des contrôleurs (membres de la communauté). 5- Des sanctions pour les usagers qui ne respectent pas les règles de la

¹Elinor Ostrom a reçu le Prix Nobel d'Economie en 2009 pour son analyse économique de la gouvernance de biens communs (Eumed.net n.a).

communauté 6- Des mécanismes de résolution des conflits économiques et de facilitation de l'accès. 7- La reconnaissance de l'autogestion du groupe par des autorités supérieures (Ostrom 1990).

Dans le chapitre suivant, nous résumerons le contexte naturel, socio-économique et politique du Parc Naturel de l'Albufera avant d'approfondir sur la pêche à El Palmar.

CONTEXTE NATUREL, SOCIOECONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'ALBUFERA

Localisation, structure et titularisation de l'Albufera

Le parc naturel de l'Albufera se trouve sur la côte méditerranéenne espagnole à 10 km au Sud de la ville de Valence (cf illustration 1). Structurellement, le parc naturel se compose du *marjal*, de la *Dehesa del Saler*, de sources, d'un lac et d'un mont. Son aire totale représente 21 120 ha, tandis que le lac Albufera, « la petite mer », s'étend sur 2100 ha et fait environ un mètre de profondeur. Les fleuves [Júcar](#) et [Turia](#), et dans une moindre mesure, certains bassins et canaux sont les principales sources d'eau qui alimentent le lac. Le lac est séparé de la mer par une étroite baïne sablonneuse appelée *Dehesa del Saler*. De l'autre côté, le *marjal* est une zone humide indispensable au système écologique du parc naturel. Les sources, aussi appelées *ullals*, sont des trous d'eau propre qui se déversent dans le lac et disposent d'une faune riche et d'une végétation native. Enfin, le mont est une petite aire de végétation autochtone, située au milieu du *marjal* (Service Devesa-Albufera 2017).

Le paque naturel de l'Albufera de Valence est constitué de petits villages organisés en quatre comarques. Parmi eux, El Palmar est le principal village de la comarque de la ville de Valence populaire pour sa pêche et sa communauté de pêcheurs. Comme on peut l'observer dans l'illustration 2, El Palmar se trouve au Sud-Est du lac de l'Albufera (cf Illustration 2).



Le parc national de l'Albufera est officiellement reconnu comme tel depuis 1986 par la communauté valencienne cependant, la titularité de l'Albufera remonte à l'année 1238 lorsque

le Roi Jean Ier d'Aragon, après la conquête de Valence, a intégré l'Albufera à son patrimoine. L'Albufera passera ensuite aux mains de plusieurs propriétaires, jusqu'à ce qu'elle soit intégrée au Patrimoine National en 1865 et qu'elle soit, récemment, transférée à la municipalité de Valence en 1991 (Fernández 2001).

Les administrations impliquées

Il existe aujourd'hui plusieurs acteurs impliqués dans la protection et la gestion de l'Albufera de Valence au niveau européen, étatique, régional et local (Service Devesa-Albufera 2017). Ces institutions supervisent de multiples aspects et ont différents intérêts, ce qui peut rendre difficile la conclusion d'accords entre elles.

Au niveau européen, le parc naturel fait partie du Réseau Natura 2000 des espaces protégés européens, instauré et supervisé par la Commission Européenne. Au niveau étatique, se trouvent : le Ministère de l'Agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement, la Direction Générale de la Durabilité de la Côte et de la Mer, et la Confédération Hydrographique du Júcar, chargée de l'état des eaux continentales, des rivières, des gorges et du bassin hydrographique du Júcar. Au niveau régional, se trouvent la Direction Générale du Milieu Naturel, la Direction Générale de l'Eau, la Direction Générale du Territoire et du Paysage, qui travaille sur le secteur environnemental et paysager et la planification de la communauté valencienne. Au niveau local, la Municipalité de Valence joue un rôle principal par l'intermédiaire du Service Devesa - Albufera, de même que le Bureau Technique de Gestion du Parc Naturel de l'Albufera (Oficina Técnica de Gestión del Parque Natural de l'Albufera – OTDA). Les chefs des *pedanías*² de la Municipalité de Valence dans l'Albufera - El Palmar, El Saler, El Perellonet, Pinedo -, font aussi partie de la gestion locale (Service Devesa - Albufera 2017). Par ailleurs, le Conseil des écoulements de l'Albufera de Valence, constitué par de grands agriculteurs, est un organisme qui contrôle l'écoulement de l'Albufera dans la mer afin d'équilibrer les apports en eau douce et d'éviter que le lac ne se salinise.

Malgré la forte prolifération d'organisations et d'institutions au niveau national, régional, local et européen, s'occupant de la gestion et de l'administration du parc naturel, la *pedanía* des pêcheurs d'El Palmar a le privilège et le droit de gérer la pêche dans le lac comme bien commun.

² NDT : les *pedanías* sont de petites entités locales qui dépendent d'une municipalité et peuvent jouir d'une marge d'autonomie plus ou moins grande par rapport à celle-ci.

Évolution et activités socio-économiques de l'Albufera : un milieu naturel fortement anthropisé³

Au fil du temps, la pêche et l'agriculture ont été les principales activités économiques près du lac de l'Albufera. La pêche, en particulier, est pratiquée depuis de nombreuses années et est aujourd'hui reconnue comme un bien d'intérêt culturel, et ce bien qu'elle soit moins pratiquée en raison de la forte pollution de l'eau (Granell 1983). La culture du riz a, par ailleurs, été une activité à haute valeur économique et l'introduction de la mécanisation à partir de la révolution verte a permis d'augmenter la production durant de nombreuses années. La production du riz et la pêche ont cependant connu plusieurs crises et ont cessé d'être les principales activités économiques de la zone. L'industrie s'est développée dans les zones jouxtant l'Albufera, générant une grande pression industrielle sur les communes de la zone. Enfin, le tourisme est considéré comme une activité de grande importance ces dernières années du fait des caractéristiques naturelles de la réserve ainsi que de l'histoire cachée de l'Albufera et d'El Palmar (Climent 2014). En résumé, l'Albufera semble être un milieu naturel fortement anthropisé qui a été soumis à nombreux usages agricoles, industriels et touristiques.

Impacts environnementaux : déséquilibre entre l'humain et le milieu

La pollution de l'eau, l'altération du régime hydrique, l'urbanisation, le développement industriel autour du parc naturel, l'impact des routes, le port de Valence ainsi que la pollution du sol par des substances agrochimiques sont les principales nuisances environnementales subis par l'Albufera au cours du temps.

Dans les années 70, l'introduction et la mauvaise utilisation de produits agrochimiques pour la production de riz ont généré une forte pollution de l'eau, ayant pour conséquence la diminution des espèces aquifères (Climent 2014). Selon Viruela (1995): "la crise halieutique est imputable aux effets dévastateurs de la pollution". L'impact de l'agriculture sur la pêche commence principalement avec l'occupation de grandes surfaces du lac pour l'implantation des rizières. Les intérêts des grands agriculteurs et leurs agissements ont fini par dépasser à un certain stade les intérêts environnementaux et aquifères de la zone. A tel point que le Conseil des écoulements, majoritairement contrôlé par de « grands agriculteurs », a défini le niveau d'eau optimal du lac afin qu'il soit adapté aux productions de riz, ce qui a pour effet de convertir le lac en « étang d'eau douce ». Il est important de noter, que ces derniers mois l'ouverture des vannes du lac a été améliorée grâce à l'intervention du Conseil de l'Agriculture, de l'Environnement, du Changement Climatique et du Développement rural (Levante EMV, 2017).

³ L'anthropisation est la transformation exercée par l'être humain sur l'environnement, tant sur le biotope que sur la biomasse.

La paille de riz est un autre exemple frappant d'impact environnemental et des jeux d'intérêts. Un des principaux déchets de la production de riz est la « paille de riz », que l'on brûle afin d'assurer son élimination complète ou que l'on laisse simplement pourrir dans l'eau. La « non-incinération » de la paille affecte les pêcheurs car, en cas de pluies, cette paille pourrit et qui pollue l'eau en émettant du méthane, ce qui cause la mort des poissons (Climent 2014). Une des exigences imposée aux agriculteurs recevant les aides communautaires de l'Union Européennes (476 euros), est l'élimination des restes de la récolte, cependant l'incinération du chaume est interdite afin de limiter la contamination de l'air. Ceci étant, cette année, l'incinération de la paille a été autorisée ce qui a permis de réduire l'impact sur l'eau.

L'augmentation des déchets de lotissements et des industries environnant le parc naturel contribue aussi à la pollution du lac depuis les années 70 (Climent 2014).

Il existe une multitude d'intérêts qui prennent malheureusement le dessus sur les préoccupations pour l'environnement et les générations futures. Néanmoins, actuellement et contrairement aux décennies précédentes, se développe une posture plus protectionniste et préservatrice du parc de l'Albufera. La qualité de l'eau a, heureusement, été améliorée par la mise en fonctionnement de dépurateurs et par les pluies.

Nous nous concentrerons ci-après sur la communauté de pêcheurs d'El Palmar, son origine et son évolution dans le temps.

LA COMMUNAUTE DES PECHEURS D'EL PALMAR DANS LE TEMPS

L'origine du village

Les pêcheurs d'El Palmar ont, depuis leurs origines, contrôlé la pêche sur le lac de l'Albufera de Valence et ont profité sans partage de la richesse halieutique du lac, tout en se définissant comme une communauté à forte présence et prédominance. Cette communauté ou association de pêcheurs a été formée à ses débuts par des pêcheurs qui venaient de Ruzafa, Silla et Catarroja, et qui se sont installés afin de pêcher plus commodément. L'institutionnalisation juridique de la communauté s'est structurée au fil de l'histoire. Les Rois d'Aragon et de Valence, puis d'Espagne concédèrent des priviléges de pêche et des dispositions qui, avec la coutume convertie en droit supplétif et les clauses des contrats signés avec le Patrimoine Royal, ont constitué le régime du groupement.

Cela a commencé avec le Roi Jacques Ier, le Conquérant, qui, propriétaire du lac, octroya aux pêcheurs la possibilité de pêcher en échange d'un cinquième de leurs prises. Puis, Pierre Ier, le Grand, ordonna au Baile General (administrateur des biens) de sélectionner quatre notables chargés d'organiser la pêche sur le lac et de décider qui pourrait pêcher. Plus tard, Martin, l'Humain, ajouta de nouvelles clauses favorables aux pêcheurs. Les ordonnances royales de Charles III continuèrent aussi d'alimenter le droit des pêcheurs, modifiant en l'occurrence le paiement/tribut au Patrimoine Royal (Momblanch y Gonzalbez 2003).

La communauté des pêcheurs d'El Palmar était la seule à pratiquer la pêche *redoli* alors que les communautés de pêcheurs de Catarroja et Silla n'avaient droit qu'à la pêche *involant* (ambulante) et *companya* (voir chapitre 3.2) (Fernández 2001). Avec le temps, les communautés de Catarroja et Silla ont été affectées par l'industrialisation, et se sont dissoutes, alors qu'à El Palmar elle s'est renforcée (Amparo, Secrétaire du Conseil d'administration).

La pêche, la raison d'être du village

La pêche dans l'Albufera a traditionnellement été l'activité la plus importante d'El Palmar, et la communauté de pêcheurs a administré la vie sociale et économique du village (Climent 2014). Jusqu'à la fin du XIXème début du XXème siècle la pêche était l'unique activité économique et

la chasse était une activité secondaire. Des années plus tard, la production de riz commencerait à devenir complémentaire de la pêche, à tel point que selon Viruela (1995) « **les hommes étaient pêcheurs la moitié de l'année, et agriculteurs l'autre moitié**».

La pêche à El Palmar⁴ a toujours été une pêche traditionnelle basée sur des techniques de pêche artisanale. Trois types de pêches ont été principalement pratiquées *companya*⁵, *redolí*, et *involant*⁶. La technique de *redolí* est un art de pêche collectif, qui se réalise dans les canaux, où l'on dépose les filets pendant la nuit dont on retire les poissons capturés le lendemain. Ce type de pêche se déroule dans des points de pêches déterminés et fixes, *les redolíes*, qui sont répartis entre les pêcheurs par tirage au sort une fois par an (voir chapitre 4.1). Il s'agit d'une technique à forte rentabilité, de ce fait, le jour du tirage est un jour de fête local et détermine pour beaucoup, ou du moins déterminait par le passé, l'année des pêcheurs en fonction du point de pêche qu'ils obtenaient. Les premiers pêcheurs désignés lors du tirage sélectionnaient les meilleurs *redolins* ou points de pêche, laissant les pires aux derniers. Les principales espèces qui se pêchent sont l'anguille, le bar, la carpe et la liza. Des espèces qui se caractérisent par leur migration en octobre de la mer vers le lac, où on les trouve jusqu'en mars. (Climent 2014).

El Palmar aujourd'hui

El Palmar a souffert ces dernières décennies de la diminution de sa population. Alors que la population en 1981 était de 925 habitants, en 2012 elle a diminué à 748. La principale décroissance démographique s'est cependant produite dans les années 60, quand la production rizicole et la pêche sont entrées en crise, ce qui couplé à l'essor urbain et industriel, a poussé beaucoup de gens à quitter le village. Au fil du temps, la part de population se dédiant à la pêche à El Palmar a diminué, alors que le secteur tertiaire triomphe aujourd'hui comme activité économique (Climent 2014).

On considère que la principale cause de la crise de la pêche à El Palmar et dans les environs est la pollution de l'eau du lac de l'Albufera, générée par : l'introduction de substances agrochimiques (fertilisants, phytosanitaires) dans la production de riz, la stagnation des eaux et l'industrialisation-urbanisation des zones proches du lac (voir chapitre 2.4). Pepe nous raconte « **Ce qui se pêchait en une nuit dans les années 70 est ce que la communauté de pêcheurs parvient maintenant à pêcher en une année entière** » (Pepe, Président de la Communauté d'El Palmar). Cependant, les pêcheurs d'El Palmar ne sont pas seulement limités par la pollution et la stagnation de l'eau, ils souffrent aujourd'hui également du fait de n'être pas officiellement reconnus en tant que pêcheurs en raison de leur rattachement à des eaux continentales et non maritimes. De ce fait, les pêcheurs d'El Palmar n'ont accès ni aux garanties sociales, ni aux subventions des pêcheurs de la mer, ce qui a entraîné une baisse du nombre de pêcheurs dans

⁴ Pesca en El Palmar

⁵ La pêche *companya* est réalisée par des groupes ou équipes qui pêchent à l'intérieur du lac.

⁶ La pêche *involant* consiste en une pêche libre et autonome. C'est la moins productive, car elle se réalise en dehors des zones de *redolins*.

le village. Amparo, Secrétaire du Conseil d'Administration, l'assure : « Il n'y a pas de pêcheurs, mais il y a du poisson à El Palmar ».

Malgré la situation actuelle, la pêche et la culture du riz ont structuré la vie économique et sociale d'El Palmar, la pêche ayant notamment été à l'origine de la fondation du village (voir chapitre 3.2). Dans la prochaine partie, nous nous plongeons dans la gestion de la pêche comme bien commun d'El Palmar, nous décrirons l'organisation, le financement, la mise en place et l'entretien du *redolí* et les acteurs qui y participent.

LA GESTION DE LA PECHE COMME BIEN COMMUN D'EL PALMAR

Assemblées et financement

Le droit coutumier, en grande partie déterminé par les Assemblées Générales, a contribué à l'organisation interne d'El Palmar. Les assemblées générales, qui réunissent tous les membres, permettent à chacun de faire part de son vote et de son opinion sur tout sujet telle que l'élection ou la révocation des membres du conseil d'administration, les périodes de pêche... Les accords pris sont transcrits sous forme d'actes et tous les pêcheurs ont l'obligation de respecter ces règles. Les membres peuvent être sanctionnés pour non-respect de ces règles par une amende ou même être exclus de la communauté dans le pire des cas. Le mécanisme de résolution des conflits est collectif, et permet d'écouter les parties jusqu'à trouver un accord mutuel.

Durant l'année, on organise au moins trois Assemblées Générales : l'Assemblée des *Chapitres*, l'Assemblée de *Redolins* et l'Assemblée des *Comptes*. L'Assemblée des *Chapitres* est organisée le premier dimanche de juillet et est menée par le Conseil d'Administration. On y adopte principalement des résolutions ayant trait à l'intégration de nouveaux membres, les dépôts et dons de *redolins*, l'élection du Conseil d'Administration, du président et du secrétaire. On réforme aussi, si besoin, les règles internes et les normes concernant les autres deux communautés de Catarroja et Silla. Les règles fixées par l'Assemblée des *Chapitres* resteront en vigueur jusqu'à la prochaine Assemblée l'année suivante. Par ailleurs, L'Assemblée de *Redolins* est organisée le deuxième dimanche de juillet et est menée par le Maire de Valence et le Conseil d'Administration. Elle permet de réaliser le tirage au sort des *redolins*, ou points de pêche, qui seront utilisés par les membres de la communauté pour pêcher tout au long de l'année. Aujourd'hui, il existe approximativement 200 *redolins* et 69 pêcheurs enregistrés. Enfin, l'Assemblée des *Comptes* présente le bilan annuel comptable devant l'Assemblée Générale pour qu'il soit discuté puis approuvé.

Le financement est un autre aspect intéressant à considérer de la gestion de la pêche à El Palmar. La communauté se finance par les cotisations versées par les pêcheurs pour le droit de pêche, cette somme est utilisée afin de pourvoir aux frais administratifs, aux charges d'entretien et de payer à la municipalité de Valence le droit de pêche de la communauté sur le lac de l'Albufera. Les cotisations des pêcheurs varient en fonction du type de pêche qu'ils souhaitent pratiquer, la quote-part pour la pêche *redoli* étant plus élevée que celle de la pêche *involant*. Les

cotisations varient aussi entre les membres actifs et passifs, les premiers souhaitant participer au tirage du *redoli* alors que les autres veulent simplement rester membres mais sans participer à la pêche durant l'année. La communauté des pêcheurs d'El Palmar se finance aussi avec les amendes perçues pour infractions, et, depuis la création en 1949 de la section de ventes, des bénéfices de celle-ci. Les pêcheurs ne peuvent vendre leur poisson qu'à la criée de la communauté, qui se charge de prendre contact avec un grossiste. A ce titre, il est important de noter qu'une part du prix de la pêche est destinée à un fonds de secours mutuel destiné à ceux qui prennent leur retraite et aux veuves.

Par ailleurs, les revenus du pêcheur dépendent de la quantité de poisson pêchée sauf pour la pêche sur commande, dans ce cas, les bénéfices sont équitablement distribués entre les pêcheurs. Aujourd'hui, il existe une gestion à caractère directif dans la répartition des commandes entre les pêcheurs afin d'arriver à une équité des bénéfices économiques des pêcheurs. Le Conseil d'Administration a créé quatre groupes de pêche -- a, b, c et ambulant – on contacte à tour de rôle l'un des groupes de pêcheurs selon la quantité commandée par l'acheteur. Cependant, pour la pêche à l'anguille il n'y a pas de quantité limitée ou de quota de pêche, tout montant est accepté en raison de sa rareté dans le lac et de sa forte demande.

L'histoire raconte qu'avec les premiers points de pêches, les pêcheurs s'assuraient la fortune de leur année, alors que pour les derniers ils entraient dans une année de misère (voir chapitre 3.2). Selon Amparo (Secrétaire du Conseil d'Administration), aujourd'hui l'histoire a changé avec la rotation des groupes de pêcheurs. Cependant, l'anguille étant en pêche libre et en plus grande disponibilité dans certains points de pêche, cette pêche peut introduire une différence de revenus entre les pêcheurs.

Acteurs impliqués dans la gestion de la Pêche à El Palmar

La gestion de la pêche est menée à bien par tous les pêcheurs et pêcheuses membres de la communauté, qui participent et forment l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, en tant qu' « autorité majeure » et représentante de la communauté, est formé par deux assesseurs, un trésorier, deux secrétaires, présidés par un premier et deuxièmes jurés élus par les membres de l'Assemblée Générale (Momblanch y Gonzalbez 2003). Le premier juré remplit les fonctions de Président de la Communauté, tandis que le deuxième juré suppléait au premier en cas d'absence. Le secrétaire, réalise le procès-verbal et en certifie le contenu. Le trésorier effectue les paiements et tient les comptes de la communauté, tandis que les assesseurs en tant que membre du Conseil d'Administration participent à la prise de décisions. Le conseil consultatif est formé par douze pêcheurs désignés pour assister le juré dans ses décisions et écouter en première instance les infractions commises par les membres. Par ailleurs, l'huissier, le garde et l'évaluateur ont d'autres fonctions spécifiques. L'huissier se charge principalement de peser le poisson, ce poste revient au pêcheur ayant eu le moins de chance au tirage des *redolíns*. Au garde revient la surveillance de la pêche sur le lac, il contrôle que la pêche se déroule dans le temps et conditions impartis et que les sanctionnés ne pêchent pas durant la

période convvenue. Enfin, l'évaluateur est un expert de l'état des filets et se charge du bon état de ceux-ci. Malgré la grande autogestión et l'organisation de la communauté de pêcheurs, la municipalité de Valence, en sa qualité de propriétaire du lac, impose aussi d'autres règles, ce qui en fait un acteur impliqué dans la communauté.

Aujourd'hui les femmes sont membres de la communauté de pêcheurs, ont droit de pêche et participent à la gestion au même titre que tout autre pêcheur. Cependant, jusqu'en 1998, les membres de la communauté de pêcheurs d'El Palmar ayant droit de pêche n'était que de sexe masculin, ce qui discriminait les femmes (Climent 2014; Fernández 2001; Gumbau n.a). Après plusieurs tentative de rejet des femmes comme pêcheuses officielles, un collectif de femmes, la « société des femmes au foyer », s'est rendu devant le Tribunal Suprême en 1998 en s'appuyant sur l'article 14 de la Constitution « les Espagnols sont égaux devant la loi, sans distinction de naissance, de race ou de sexe... » (Climent, 2014). Ainsi, il a été imposé juridiquement que le collectif de femmes entrerait dans la communauté en tant que pêcheuses officielles. Cependant, selon Amparo (Secrétaire du Conseil Administratif) il n'existe auparavant aucune règle interdisant la pêche aux femmes, mais les femmes ont toujours décidé par elles-mêmes de louer le *redolí* plutôt que de l'utiliser. Elle reconnaît aussi que la communauté n'a peut-être pas été objective et n'a pas su réagir comme il l'aurait fallu, en raison de sa forte tradition. « Il y a eu un manque de compréhension et de communication des deux côtés », assure-t-elle. Pour sa part Pepe (Président de la communauté d'El Palmar) commente : « les pêcheurs ne voulaient pas que leurs filles appartiennent à la communauté de pêcheurs ». Pepe a aussi fait référence à la discrimination souffert par les femmes non seulement à El Palmar, mais aussi dans le monde entier.

Aujourd'hui les femmes font partie de la communauté de pêcheurs d'El Palmar de fait le poste de secrétaire du Conseil d'Administration est occupé par une femme depuis 2001.

L'entrée et le maintien du droit de pêche à El Palmar : une question de tradition

Durant de nombreuses années pour être membre de la communauté de pêcheurs d'El Palmar il était nécessaire de remplir les critères suivants :

- Être descendant direct d'un membre de la communauté de pêcheurs
- Être majeur et ne pas être soumis à une limitation de ses droits civils
- Être présenté comme candidat par deux membres actifs dont l'ancienneté n'était pas inférieure à cinq ans.

Les candidatures réunissant ces critères étaient ensuite présentées et évaluées par l'Assemblée des Chapitres. Selon différentes sources et comme nous l'avons décrit dans le chapitre antérieur (4.2), les femmes ne pouvaient accéder au droit de pêche, c'est-à-dire être membre de la communauté de pêcheurs. De nos jours, tout descendant direct, homme ou femme, ayant plus de 16 ans a droit de pêche dès lors qu'il verse sa cotisation annuelle.

Par ailleurs, afin d'assurer l'entretien du point de pêche, ou *redolí*, le pêcheur doit payer une cotisation annuelle en fonction du type de pêche et du statut qu'il souhaite avoir, pêcheur actif ou passif (voir chapitre 4.1). Si un pêcheur ne paye pas sa cotisation annuelle pendant cinq années d'affilée, il perd définitivement son droit de pêche. De même, les pêcheurs ont interdiction absolue de vendre leur *redoli*, ce qui protège la communauté contre l'entrée de capitaux étrangers au lac.

En guise d'analyse, nous aborderons ensuite certaines forces et faiblesses de la gestion de la pêche comme bien commun à El Palmar.

FORCES ET DEFIS DE LA GESTION DE LA PECHE A EL PALMAR

La communauté des pêcheurs d'El Palmar s'est toujours démarquée par sa forte tradition et son positionnement, qui ont été déterminant pour le maintien durant des siècles de la gestion de la pêche comme bien commun. Le respect des règles et des droits par la communauté a permis de sauvegarder la spécificité de la gestion de la pêche face au reste de la société, protégeant et conservant de manière démocratique, au moins dans le processus de décisions, la ressource de la pêche. Cette même volonté de maintien de la tradition a joué un rôle ambivalent puisqu'elle a aussi contribué à nier durant longtemps aux femmes le droit à la pêche. Seuls le temps et l'abnégation des femmes ont permis d'adapter les règles à l'exercice de leurs droits.

Autre grande force de la communauté de pêcheurs d'El Palmar : le caractère démocratique de la prise de décisions donnant la possibilité à chaque membre de la communauté de porter sa voix et son vote, proposant, critiquant et reprenant toute idée, règle ou membre. Cependant, la participation à l'exploitation de la pêche est déterminée par le hasard et non par une mesure totalement équitable. D'un certain point de vue, on pourrait s'interroger sur la contradiction qu'il y a à utiliser le tirage au sort (le hasard) comme facteur de justice, pour obtenir une division juste de l'exploitation (selon Orstrom). D'autant plus que, malgré le partage actuel de la pêche entre les différents groupes de pêcheurs, durant de nombreuses années, de grandes différences bénéfices se sont maintenues entre pêcheurs gagnant les premiers postes et ceux gagnant les derniers. Il est difficile de percevoir l'équité ou l'égalité des pêcheurs dans l'exploitation de la pêche, quand celle-ci n'est qu'un jeu de hasard. Il est néanmoins intéressant de souligner l'actuel partage des jours de pêche entre les pêcheurs et, par exemple, l'attribution du poste d'huissier au pêcheur le moins chanceux au tirage.

Enfin, le faible impact environnemental de la pêche artisanal est considéré comme une grande force de la gestion d'El Palmar. La communauté possède une technique de pêche totalement artisanale et une capacité à limiter l'exploitation de cette ressource, en gérant la pêche en fonction des quantités commandées par les clients, limitant de cette manière la quantité et les périodes de pêche, à l'exception de la pêche à l'anguille.

CONCLUSIONS

La pêche a traditionnellement était l'activité la plus importante d'El Palmar, elle est de fait à l'origine même du village, la communauté de pêcheurs étant la principale responsable de sa gestion et, à défaut, se charge de la vie sociale et économique du village. L'association s'est nourrie au fil du temps des normes relatives à l'aménagement de la pêche sur le lac, donnant de cette manière forme à sa propre organisation et fonctionnement.

La communauté de pêcheurs d'El Palmar possède de grands atouts pour la gestion de la pêche comme bien commun tel que sa forte tradition et son positionnement, le droit et principe démocratique de l'intégration de tous les membres à la prise de décisions. Cependant, sur certains aspects, cette forte tradition a joué un rôle ambivalent dans l'évolution de la communauté par rapport à la société, niant longtemps aux femmes le droit de pêche.

La pollution occasionnée par les activités agricole et industrielle est une menace pour la poursuite de la pêche à El Palmar, en raison de la gestion inadaptée de celles-ci et du manque d'intérêt pour la protection de l'environnement et des générations futures. Par ailleurs, nous remarquons le manque de garanties sociales pour les pêcheurs, c'est-à-dire le manque de protection et de revendication au même titre que des pêcheurs de mer, comme une autre potentielle menace pour la communauté. Cependant la communauté de pêcheurs d'El Palmar pourrait avoir l'opportunité de reconvertis la pêche en une activité économique rentable, car ils ont la chance d'avoir le droit de pêche sur le lac et ont une grande capacité à la gestion communautaire. La communauté de pêcheurs d'El Palmar gère la pêche en maintenant un équilibre correct entre l'environnement et l'humain, protégeant de cette façon l'environnement et les générations futures. Cependant, un des principaux défis à résoudre reste l'obtention d'un statut officiel pour ces pêcheurs, ainsi que la bonne gestion du niveau de l'eau du lac, tout en obtenant la participation de différentes parties-prenantes. De cette façon et en conclusion, nous recommandons aux pêcheurs de la communauté d'El Palmar de lutter et d'intervenir fortement aux côtés de tous les acteurs impliqués dans la gestion l'Albufera pour faire de la pêche une activité rentable au niveau économique, social et environnemental.

RÉFÉRENCES

- Climent, B. A. (2014) Las actividades económicas en el Palmar (Valencia): Entre la tradición y la modernidad. Vol. 5. N° 64. Geógrafos. Revista digital para estudiantes de geografía y ciencias sociales.
- Entretien avec la Secrétaire de la Communauté de Pêcheurs d'El Palmar, Amparo
Entretien avec le Président de la Communauté de Pêcheurs d'El Palmar. Pepe
Entretiens avec les pêcheurs de la Communauté de Pêcheurs d'El Palmar.
- Eumed.net (n.a). Elinor Ostrom <http://www.eumed.net/cursecon/economistas/Ostrom.htm>
- Fernández, F. R. (2001). El ingreso en la Comunidad de Pescadores de El Palmar y la transmisión hereditaria del "redolí". Université de Valence
- Granell, J. M. (1983). La Albufera de Valencia. Datos para una política de soluciones. Revista de Obras públicas, 167-180.
- Gumbau G. E. (n.a). La aplicación por los tribunales de justicia del principio de igualdad y no discriminación por razón de sexo: la comunidad de pescadores de El Palmar. Derecho autonómico. Juzgados de Castellón.
- Momblanch y Gonzalbez F. (2003). Historia de la Albufera de Valencia. Publicaciones del archivo municipal. Mairie de Valence
- Levante EMV (2017). Noticias de Silla. Medio Ambiente. "El nivel mínimo de l'Albufera será de 5 cm sobre el arrozal" <http://www.levante-emv.com/valencia/2017/05/09/nivel-minimo-lalbufera-sera-5/1564214.html>
- OMAL (2012), http://omal.info/IMG/article_PDF/Bienes-comunes_a4842.pdf
- Ostrom, E. (1990): *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press
- Ostrom, E. (1995) "Designing Complexity to Govern Complexity", en Susan Hanna y Mo-han Munasinghe (eds), *Property Rights and the Environment. Social and Ecological Issues*, (Washington D. C., The Beijer International Institute of Ecological Economic and the World Bank), p. 33-46.
- Servicio Devesa-Albufera (2017). <http://albufera.valencia.es/es>
- Viruela, R (1995). Las comunidades pesqueras ante la crisis de las pesquerías y el cambio económico. Cuadernos de Geografía, n° 57, p. 153-182.